



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-24616>

Département(s) de publication : **66**

Annonce n° **24-24616**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Saint Cyprien (66)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21660171600170

Ville : Saint-Cyprien

Code postal : 66750

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 66

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : MAPA N° 24FO014

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : M. le Maire

Adresse mail du contact : contact@port-st-cyprien.com

Numéro de téléphone du contact : +33 468219311

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** L'acheteur accepte comme preuve suffisante que le candidat ne se trouve pas dans un des cas d'interdiction de soumissionner visés aux articles L2141-1 à L2141-5 du code de la commande publique, les documents justificatifs suivants : • Le numéro unique d'identification de l'entreprise (SIREN ou SIRET) permettant à l'acheteur d'accéder aux informations pertinentes par le biais d'un système électronique mentionné au 1° de l'article R. 2143-13 ou, si l'entreprise est étrangère, un document délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente de son pays d'origine ou d'établissement, attestant de l'absence de cas d'exclusion mentionnés à l'article L.2141-3 du Code de la Commande Publique et si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés. • Déclaration sur l'honneur que le candidat

ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionné à l'article L.2141-1, L. 2141-4 et L.2141-5 du code de la commande publique ou documents équivalents en cas de candidat étranger. • Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionné à l'article L2141-2 du code de la commande publique ou documents équivalents en cas de candidat étranger. • Les pièces prévues aux articles L2312-27, R. 1263-12, D. 8222-5 ou D. 8222-7 ou D. 8254-2 à D. 8254-5 du code du travail.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 02/04/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : 1-Prix des prestations 40 pts 2-Valeur technique 60 pts

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Fourniture et installation d'une unité de dessalement sur la zone technique du port de Saint-Cyprien - Commune de SAINT-CYPRIEN

Code CPV principal - Descripteur principal : 65122000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Fourniture et installation d'une unité de dessalement

Lieu principal d'exécution du marché : Zone technique du port de Saint-Cyprien

Durée du marché (en mois) : 36

Valeur estimée (H.T.) : 200000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Cf CCAP

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/02/2024